

# Jean-Hugues RATENON



**Laetitia SIDAT**  
Remplaçante

Mesdames, Messieurs,  
Mes cher.e.s ami.e.s,

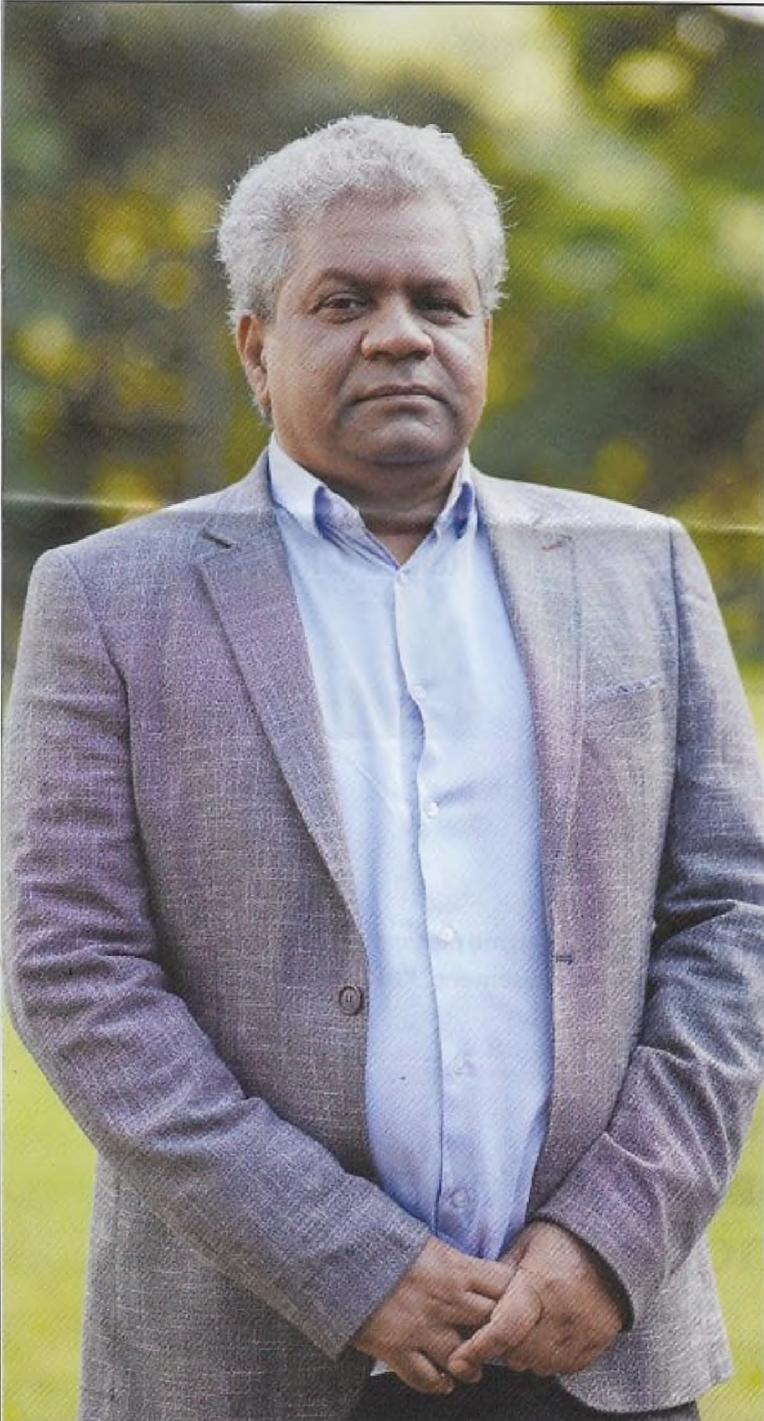
**Vous êtes 9344 soit 36,38% à m'avoir renouvelé votre confiance** en me plaçant largement en tête dès le premier tour de ces élections législatives et je vous en remercie chaleureusement. **J'ai plus de 5000 voix d'avance** sur mon adversaire du second tour.

**Aujourd'hui,  
les conditions sont réunies pour  
la victoire ce dimanche 19 juin 2022 !**



# Jean-Hugues RATENON

*Nout Député,  
nout fierté*



Je suis le candidat du rassemblement de la gauche, des progressistes et de toutes celles et de tous ceux qui ne veulent pas du gouvernement de Macron.

Mon adversaire a appelé à voter pour Macron lors des récentes élections présidentielles. Il a soutenu son programme de casse sociale. Ce même camp qui veut faire subir aux Réunionnais un RSA conditionné à 15-20h d'activité, la retraite à 65 ans et veut freiner l'accès à la propriété pour tous. Ce sont des mesures injustes et honteuses.

L'enjeu de ce second tour des législatives est crucial. C'est en ce moment même que nous choisissons le programme qui sera appliqué lors des cinq prochaines années et l'orientation politique que prendra notre pays. La mobilisation ce dimanche est donc extrêmement importante. Au niveau national et au niveau local, la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) a une opportunité d'écrire l'histoire en isolant Macron.

Nous pouvons l'empêcher d'appliquer son programme de maltraitance sociale.

Le résultat de la NUPES est aujourd'hui exceptionnel. Dimanche 19 juin, nous devons le confirmer. Nous serons en position de force à l'Assemblée nationale et nous pourrons travailler pour vous qui avez souffert des mesures de la politique de Macron tout au long du mandat précédent.

L'état d'urgence sociale sera décrété et nous pourrons appliquer plusieurs mesures phares : le SMIC à 1500€ minimum par mois; le blocage des prix des produits de première nécessité ; la retraite à 60 ans et à 1500€ minimum par mois ; l'allocation d'autonomie de 1063€ minimum par mois pour tous les jeunes...

Vous pouvez toutes et tous compter sur moi et mon engagement sans faille.

## Allons ensemble vers la victoire ce dimanche 19 juin 2022 !

Vive La Réunion, Vive l'Outremer et Vive la France !

Votre Député, Jean-Hugues Ratenon

*J.H. Ratenon*

